

DEMANDE D'INSCRIPTION sur la LISTE D'APTITUDE à L'EMPLOI de DIRECTEUR d'ECOLE  
de 2 classes et plus au titre de la rentrée scolaire 2022.

Fiche devant parvenir le vendredi 10 décembre 2021 au plus tard par courrier ou par mail, à l'attention de l'IEN  
sur la boîte mail de votre circonscription.

NOM d'USAGE .....

NOM patronymique : .....

Prénoms : .....

Adresse personnelle : .....

N° de téléphone (fixe et/ou portable) : ..... Mèl : .....

**AFFECTATION ACTUELLE :**

Ecole (nom et adresse) : .....

Circonscription de rattachement : ..... Fonction : .....

ANCIENNETE DE SERVICE EN QUALITE D'ENSEIGNANT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021 : .....

**FONCTIONS DE DIRECTION**

Avez-vous déjà exercé les fonctions de direction d'école de 2 classes ou plus à titre provisoire ou à titre définitif ?

- Dans le département de l'Aude :                       OUI                       NON

Si oui, préciser les dates : de ..... à .....

- Dans un autre département :                       OUI                       NON

Si oui, préciser les dates : de ..... à .....

Et le lieu : .....

Avez-vous déjà été inscrit sur une liste d'aptitude départementale ?

OUI     NON    Si oui, préciser l'année : .....

Avez-vous déjà suivi un stage de formation de directeurs ?

OUI     NON    Si oui, en quelle année ? .....

Assurez-vous actuellement un intérim de direction ?

OUI     NON    Si oui, préciser les dates : de ..... à .....

Etes-vous affecté(e) à titre provisoire ?

OUI     NON    Si oui, préciser les dates : de ..... à .....

DATE :

SIGNATURE DU CANDIDAT :

A compléter et à retourner par l'IEN à la division des personnels (DIPER), avec la demande du candidat,  
**pour le jeudi 16 décembre 2021**

**AVIS SUR L'APTITUDE DU CANDIDAT A EXERCER LES FONCTIONS DE DIRECTEUR/TRICE D'ECOLE DE DEUX CLASSES OU PLUS**

NOM d'usage Prénom : .....

Ecole : ..... Circonscription : .....

*Cocher selon la  
situation du  
candidat*

- 1- Enseignant qui a obtenu une permutation au 1er septembre 2021, inscrit sur la liste d'aptitude de leur ancien département en cours de validité.
- 2 - Faisant fonction (intérim ou titre provisoire) pour la totalité de l'année scolaire 2021-2022 sans condition d'ancienneté
- 3 - Inscrit sur la liste d'aptitude avant le 01/09/2019 n'ayant jamais été affecté sur un emploi de directeur d'école de 2 classes et plus
- 4- Enseignant avec 2 ans d'ancienneté au 01/09/2022 n'ayant jamais été inscrit sur la liste d'aptitude.

*Situation 1: si avis favorable de l'ien pas de passage devant la commission ; Situation 2 et 3 : passage obligatoire devant la commission quel que soit l'avis de l'ien;*

**PARTIE RESERVEE à la circonscription**

AVIS MOTIVE de l'inspecteur/trice de l'éducation nationale sur la capacité du candidat à se projeter dans la fonction de directeur d'école.

Avis motivé	
AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/>	AVIS DEFAVORABLE <input type="checkbox"/>
<p><b>Motivation :</b></p>	

Date, cachet et signature de l'IEN

**PARTIE RESERVEE à l'administration**

Passage devant la commission départementale : OUI  NON

Motif :